



**PRÉFÈTE
DU LOIRET**

Liberté
Égalité
Fraternité

dossier n° PC 045 006 22 00023

date de dépôt : 13 juillet 2022

demandeur : GDSOL 131, représenté par
Monsieur BOUR Daniel

pour : construction d'un parc photovoltaïque au
sol

adresse terrain : Le Clou, à Ardon (45160)

DDT/SUADT/Pôle urbanisme
131 FAUBOURG BANNIER
45042 ORLEANS
Affaire suivie par :
Pascale BESNARD
02 38 52 46 49
pascale.besnard@loiret.gouv.fr

P.E.T.R. Forêt d'Orléans-Loire-Sologne
Place du Grand Cloître
45150 JARGEAU

Recommandé avec AR N° 1A 492 968 9065 3

CONSULTATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET GROUPEMENTS INTERESSES

Dans le cadre des dispositions de l'article L 122-1 V du code de l'environnement et de l'article R 423-9 du code de l'urbanisme, relatifs à l'obligation de consulter les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés au regard des incidences environnementales notables du projet sur leur territoire, je vous prie de bien vouloir trouver le courrier correspondant à la demande d'avis pour le dossier de permis de construire d'un parc photovoltaïque au sol situé à Ardon.

L'envoi du dossier ayant été réalisé par message électronique, vous voudrez bien consulter votre boîte mail sur ce sujet.

Cet avis devra être rendu sous forme d'une délibération du conseil.

En l'absence de réponse dans un délai de 2 mois, votre avis sera réputé donné favorable.

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Fait à Orléans, le 29 novembre 2023

L'adjointe au responsable du pôle urbanisme,

Pascale BESNARD

PRÉFECTURE - DDT du LOIRET

6 FEV. 2024

**AVIS RÉPUTÉ
FAVORABLE LE :**

En provenance de :

~~Préfecture de Dordogne
Mairie de Dordogne
Mairie de Dordogne
Mairie de Dordogne~~

8092 V4-H12 BL 00380 PT-03/23

Présenté / Avisé le : 5 / 12 / 23

Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

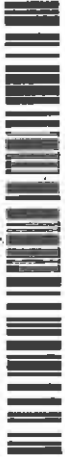
Autre :

[Signature]



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RECEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 192 968 9065 3



PC OUS 006 22 000 23 / 18 / Conv. 18-11-2023



Préfecture du Lot-et-Garonne
Direction Départementale des Territoires
et d'Aménagement
et Développement du Territoire
161, rue de Bourgoigne
49042 ORLÉANS Cedex 2

Arrivé au
SuADT
le 11 DEC. 2023

